

FICHE DE POSTE

Médecin du Travail de l'hôpital Robert-Debré

Établissements :

Hôpital universitaire pédiatrique
Robert Debré

Adresse de rattachement :

Hôpital Robert Debré
48 Boulevard Sérurier
75019 Paris

Personnes à contacter :

Maité Bouchez

Directrice des Ressources Humaines
Hôpital Robert-Debré
Tél : 01 40 03 20 15
Mail : maite.bouchez@aphp.fr

Agnès Petit

Directrice de l'hôpital Robert-Debré
Tél : 01 42 49 41 32
Mail : agnes.petit@aphp.fr

Présentation Générale

Parmi les derniers nés des hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'hôpital universitaire Robert-Debré est par le volume de son activité, le plus grand hôpital pédiatrique français. Il est situé dans le 19^e arrondissement de Paris et offre un cadre d'exercice agréable et ouvert sur la ville.

Cet établissement hospitalier a pour vocation la prise en charge des problèmes de santé des enfants, des adolescents, des femmes et des futures mères. Reconnu pour la qualité des soins, l'hôpital Robert-Debré l'est également pour son enseignement universitaire et pour ses activités de recherche en pédiatrie.

Au sein de l'établissement sont employés plus de 2500 professionnels : médecins, soignants, professionnels médicotecniques, ouvriers et administratifs.

L'hôpital Robert Debré appartient depuis le 1er juillet 2019 au Groupement Hospitalier Universitaire Nord-Université de Paris.

IDENTIFICATION DU POSTE

FONCTION

Médecin du Travail du site de Robert Debré

Métier : Médecin du Travail

Grade : Personnel Hospitalier

Position dans la structure :

Liaison administrative :

- La Directrice des Ressources Humaines

Liaisons fonctionnelles :

- La Directrice de l'hôpital

- Tous les services de l'hôpital

L'équipe pluridisciplinaire du service de Santé au Travail est composée de :

- 2 infirmières
- 1 diététicienne à 10%
- 1 assistante médico administrative

L'équipe est expérimentée, soudée et stable ce qui est un vrai avantage pour un futur médecin du travail, qui pourra bénéficier de leur connaissance fine de l'établissement.

Par ailleurs d'autres professionnels travaillent en étroite collaboration avec le service de Santé au travail :

- 1 psychologue clinicienne pour le personnel
- 1 assistante sociale
- 1 conseillère en prévention des risques professionnels
- 1 conseillère en ressources humaines, référente mobilité interne et référente handicap

MISSIONS DU POSTE

Mission générale :

Le rôle du médecin du travail est avant tout préventif. Il participe à l'amélioration des conditions de travail, la prévention de l'altération de la santé des professionnels, l'adaptation des postes, l'hygiène et l'éducation sanitaire dans le cadre de l'établissement. Pour remplir cette mission, il conduit des actions sur le milieu du travail et procède à des examens médicaux. Il est conseiller de l'employeur, des agents, des représentants du personnel, du CHSCT.

Activités :

- Le suivi médical individuel des agents
- L'éducation à la santé et aux risques professionnels auprès des agents
- L'accompagnement des situations individuelles complexes
- L'activité de conseil sur le fonctionnement de la structure
- L'amélioration des conditions de vie et de travail à l'Hôpital Robert Debré
- L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la santé physique et mentale
- La participation aux instances (CHSCT)

COMPETENCES REQUISES

• **Savoir-faire requis**

- Analyser un/des postes de travail et les adapter aux caractéristiques des personnels (charge physique ou/et mentale)
- Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Conseiller et orienter les choix d'une personne ou d'un groupe, relatifs à son domaine de compétence
- Évaluer une charge de travail
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Connaissances réglementaires de la santé au travail (domaine général et statut de la Fonction Publique Hospitalière)
- Ergonomie
- Connaissances en alcoologie et toxicologie souhaitées
- Gestion des risques professionnels

Santé au travail Connaissances associées

Acquisition de notions de législation du travail de la fonction publique hospitalière
Formation au logiciel CHIMED à prévoir

QUALITES REQUISES

Qualités relationnelles
Rigueur et sens de l'organisation
Discrétion

Quotité de travail : 100%

Horaires administratifs

Statut /Rémunération

- Statut adapté selon le candidat :
 - o Recrutement sur un statut de contractuel (contrat DRH)
- Perspective de recrutement comme praticien hospitalier
- Rémunération selon l'expérience du candidat
- Les grilles de rémunération des médecins du travail de l'AP-HP ont été revalorisées au 1^{er} janvier 2021
 - ➔ Grille transitoire du 01/01/2021 au 31/01/2021 : échelon 1 = 6023,34€ / échelon 14 = 10 333,00€
 - ➔ Grille définitive à compter du 01/01/2022 : échelon 1 = 7916€/échelon 14 =10 333,00€

Conditions d'exercice :

- Une traçabilité obligatoire des activités
- Un travail en équipe pluridisciplinaire accompagnée de ressources HSE
- Collaboration étroite avec les différentes directions de l'hôpital
- Locaux dédiés

Prérequis :

Doctorat en médecine / DES ou CES de médecine du travail / Diplôme en médecine du travail
Inscription à l'Ordre des Médecins requise

